

**TRENTE CINQUIÈME RAPPORT ANNUEL
DU
CENTRE PARLEMENTAIRE**

pour l'exercice échu le 30 septembre 2003

CONTENTS

PARTIE I: MESSAGES	5
Message du Président	5
Message du directeur exécutif	5
PARTIE II: PROGRAMMES NATIONAUX	7
Canada	7
Recherche, publications et défense des droits	7
Fonds pour le Parlement, le monde du travail et des affaires	8
Centre d'échanges interparlementaires	8
Commission trilatérale	8
Afrique	9
Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada (PRPAC)	9
Réseau des parlementaires africains contre la corruption (RPACC)	10
Réseau pour l'égalité entre les sexes	10
Réseau pour la réduction de la pauvreté	11
Comité des affaires étrangères du Parlement tanzanien	12
Dialogue interparlementaire sur les politiques	12
Projets bilatéraux	13
Projet d'appui au Parlement du Ghana	13
Vidéoconférences de l'IBM	13
Projet bilatéral avec l'Éthiopie	13
Afrique australe	14
Projet de développement au Kenya	15
Asie	15
Cambodge	16
Volet fonction législative	17
Volet représentation	17
Volet administration du Secrétariat	17
Chine	17
Thaïlande	19
Sri Lanka	19
Europe centrale et Europe de l'est	19
Russie	19
PARTIE III : PROGRAMMES MONDIAUX ET RÉGIONAUX	23
Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (OMPCC)	23
Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)	23
Pour des parlements fonctionnels	23
PARTIE IV : RAPPORT FINANCIER	24
Membre du conseil d'administration	25
Personnel du Centre parlementaire	25
Associés-conseil	25

PART I: MESSAGES

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Au nom du conseil d'administration du Centre parlementaire, j'ai le plaisir d'annoncer que ce dernier a une nouvelle fois bouclé un exercice fructueux pendant lequel il a étendu les programmes qu'il conduit à l'étranger, entrepris un travail productif et influent en proposant un train de réformes pour la Chambre des communes du Canada et terminé l'année sur un solide bilan financier. Je tiens à exprimer ici les remerciements du conseil d'administration à l'endroit de la Chambre des communes pour le soutien qu'elle continue à offrir aux activités du Centre parlementaire.

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



Comme le signale le Président, l'exercice 2002-2003 a été extrêmement fructueux pour le Centre parlementaire. De nouveaux et ambitieux programmes ont commencé en Chine et en Afrique grâce au concours financier de l'ACDI, venant ainsi couronner plusieurs années de travail. Le Programme Chine permet au Centre de solidifier ses relations avec ses partenaires chinois à l'Assemblée populaire nationale et d'en nouer de nouvelles au sein de plusieurs assemblées provinciales. Après avoir passé plusieurs mois à préparer des cahiers de charges, l'équipe du programme Asie pilotée par Christine Ivory espère pouvoir lancer ses programmes au début de 2004. Le Programme Afrique représente pour le Centre une perspective nouvelle et enthousiasmante qui devrait lui permettre de concrétiser des programmes aux niveaux régional et continental et de travailler auprès de plusieurs parlements africains. Sous la direction de Steven Langdon, un ancien député fédéral canadien, l'équipe Afrique a élaboré un programme innovateur

centré sur trois réseaux africains d'action politique agissant dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'égalité entre les sexes et de la lutte contre la corruption.

Geoff Dubrow et les autres membres de l'équipe du Programme pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est ont réussi à faire avancer la planification d'un programme pour la Serbie après plusieurs mois ponctués par des retards et des déceptions dus aux craintes de l'ACDI concernant l'instabilité politique dans ce pays. Même si le contexte politique ne s'est guère amélioré pendant l'année écoulée, le Centre a néanmoins pu montrer qu'il était capable de gérer efficacement la situation. Au Moyen-Orient également, un programme d'activités qui avait été victime d'une série de retards et d'obstacles a pu être relancé grâce à un atelier sur l'adhésion à l'OMC organisé à l'intention de parlementaires arabes. Mazen Chouaib, que le Centre a engagé pour diriger son Programme Moyen-Orient, a fait montre d'énormément d'habileté et de dévouement en réussissant à renforcer les relations avec les partenaires régionaux. Je dois dire que dans l'ensemble, l'un des points forts de notre organisation est précisément ce talent qu'ont les membres de notre personnel de surmonter les obstacles généralement associés aux programmes de développement parlementaire.

Su le plan canadien, Peter Dobell et Martin Ulrich ont fait diligence pour mettre au point une série de propositions destinées à renforcer la Chambre des communes. Ce travail s'est effectué dans le cadre d'un rigoureux processus de consultation conduit auprès de députés des cinq partis politiques représentés à la Chambre, et il a eu pour effet d'influer sur les plans de développement démocratique qui allaient être mis de l'avant par le nouveau Premier ministre. Il a également permis au Centre de se positionner favorablement en avançant,

pendant l'automne 2003, une série de propositions ambitieuses destinées à faciliter la mise en oeuvre d'une réforme parlementaire.

Cette année de réussite pour nos programmes est allée de pair avec un exercice très positif sur le plan

financier, la résultante du travail acharné du personnel du Centre et du leadership qu'Hélène Haddad, notre directrice de l'administration et des finances, a su imprimer à la gestion financière. À tous mes collègues, je tiens à dire merci pour votre excellent travail.

PROGRAMMES NATIONAUX

CANADA

Le Centre parlementaire offre directement son appui au Parlement du Canada

- par ses travaux de recherche, ses publications et ses activités de promotion et de défense des droits;
- en ouvrant des possibilités d'apprentissage aux parlementaires; et
- en favorisant certaines activités de réseautage interparlementaire

Les activités entreprises ont évolué de pair avec les intérêts des parlementaires et les circonstances. À nos yeux, ces activités sont étroitement imbriquées en ce sens qu'elles viennent compléter ce que nous faisons à l'étranger, de sorte que nous gérons désormais notre portefeuille de façon plus intégrée. Nous évoquons également ici le concours offert par le Centre parlementaire à la Commission trilatérale.

Nos objectifs, en ce qui concerne l'appui au Parlement du Canada et l'amélioration de l'efficacité de ses membres, n'ont pas changé. Par contre, comme toute la planète devient de plus en plus interconnectée, les perspectives des parlementaires ont elles-même évolué. Cet état de choses a un profond effet sur le volet canadien de nos activités puisqu'il est de plus en plus impérieux d'aider les parlementaires à travailler dans des dossiers de politique sur le plan international.

Recherche, publications et défense des droits

Comme nous le signalions dans le rapport de l'exercice précédent, nos travaux de recherche sur le rôle du parlement dans le processus budgétaire et les rapports entre les comités parlementaires et les ministères étaient destinés à rendre le parlement plus efficace. Comme nous l'avions prévu, nos activités à ce titre, en 2002-2003, ont été axées sur d'autres questions particulières, et ce programme s'est

concrétisé par une série de propositions consacrées à la réforme parlementaire.

Nous avons par ailleurs bouclé, à l'intention du cabinet du leader du gouvernement à la Chambre, une étude sur les modalités d'une amélioration de l'examen des budgets par la Chambre, un dossier qui est la clé de voûte de l'imputabilité en régime démocratique. Nous y avons analysé le modus operandi de trois comités et interrogé plusieurs membres de comités, des adjoints de ministres et des fonctionnaires ministériels. Le rapport a fait valoir plusieurs mesures qui pourraient être prises pour améliorer l'efficacité des comités pour l'examen des budgets et permettre une meilleure responsabilisation.

Les activités effectuées pendant l'hiver et le printemps ont conduit à la composition d'un rapport intitulé *Forum sur la réforme parlementaire* qui fut envoyé à tous les bureaux de députés. Le 7 mai 2003, un panel composé d'anciens députés et dont faisaient partie Monique Bégin, Herb Gray et Ed Broadbent anima au parlement une séance de travail au cours de laquelle il examina, en présence de plusieurs députés en exercice, les propositions contenues dans le rapport. Suite à cette réunion, nous avons consulté une douzaine de députés chevronnés pour obtenir d'autres réactions à ces propositions.

Tous ces entretiens servirent à composer une lettre et une série de pièces jointes qui, au début de septembre, furent envoyées aux leaders des cinq formations politiques ainsi qu'aux deux candidats à la direction du Parti libéral. Dans cette lettre, nous expliquions différentes propositions qui auraient pour effet d'assouplir la discipline de parti, donnant ainsi aux députés la possibilité d'intervenir de plus près dans le processus législatif tout en conférant aux comités davantage de pouvoir et d'indépendance.

La lettre et ses annexes furent ensuite publiées en septembre 2003 sous le titre *La réforme parlementaire: un créneau?* dans le troisième numéro des Publications hors-série sur le gouvernement parlementaire. Elles offraient une synthèse des propositions d'ordre pratique qui permettraient d'améliorer l'efficacité du parlement en analysant la culture et la dynamique des rapports entre le pouvoir exécutif et le parlement, entre les députés, les dirigeants des partis et les citoyens, et entre les partis eux-mêmes. Elles concentraient ainsi l'essentiel des travaux de recherche effectués depuis deux ans, de nombreuses entrevues et plusieurs discussions avec des groupes d'experts. Il s'agissait en l'occurrence d'une étape seulement d'un processus plus large destiné à produire un programme de réforme parlementaire à la fois réaliste et réalisable. Nous voulions ainsi proposer une série de mesures susceptibles, si elles venaient à être adoptées, de mitiger la culture antagoniste qui règne au parlement et de renforcer le rôle du simple député.

Avec l'élection de Paul Martin pour succéder à Jean Chrétien, le Centre s'emploie maintenant à mobiliser un appui de tous les partis en faveur de plusieurs de ces propositions et à élaborer d'autres initiatives pour en permettre la mise en oeuvre.

La diplomatie parlementaire, titre d'un autre numéro des Publications hors-série sur le gouvernement parlementaire, qui a paru en mai 2003, analysait l'émergence d'un rôle international pour les parlementaires canadiens. Nous y avons comparé ce qui se faisait dans d'autres assemblées législatives, dont les membres sont nommés à des associations interparlementaires pour toute la durée d'une législature, à ce qui est en usage au Canada où ces nominations sont faites au cas par cas pour chaque activité à l'étranger. Cette absence de continuité de la part du Canada n'est pas propice à l'apprentissage et empêche la création de liens durables entre nos parlementaires et leurs homologues étrangers. Comme le montre ce texte, ces liens peuvent se révéler particulièrement importants dans des dossiers de politique qui transcendent les frontières. En outre, cette discontinuité affaiblit la voix des députés canadiens à l'étranger, et donc aussi celle des Canadiens dont ils sont les porte-parole.

Nous avons également publié, dans l'édition de septembre, *Gouvernance électronique: incidences pour les parlementaires* afin d'exposer le rôle de plus en plus important qu peuvent jouer les communications électroniques pour favoriser l'engagement des citoyens et faire valoir les enseignements ainsi acquis. Il est évident que les parlementaires, tout comme leurs adjoints, ont amplement matière à améliorer leurs compétences dans ce domaine.

Fonds pour le Parlement, le monde du travail et des affaires

Le Fonds avait à l'origine pour but d'offrir aux députés davantage de possibilités d'apprentissage mais, ceux-ci ayant pris de l'expérience depuis le début de la législature, la demande allait progressivement diminuer pour ce genre d'activités. Nous avons par conséquent décidé de chercher de nouvelles formules en consultant les représentants du monde des affaires qui siègent au conseil d'administration.

Centre d'échanges interparlementaires

Les changements décrits dans le rapport de l'an dernier et qui visaient à faire du programme du CÉI une activité d'apprentissage et d'échange de vues plus poussée qu'une simple visite sans suivi se sont poursuivis cette année.

Commission trilatérale

Le Centre parlementaire fait fonction de secrétariat pour le groupe canadien de la Commission trilatérale depuis la création de celle-ci en 1973 et Peter Dobell, le directeur-fondateur du Centre, en est membre depuis le tout début. La Commission est un groupe de discussion non gouvernemental composé d'éminents citoyens de pays de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et de l'Asie issus des milieux les plus divers et qui s'intéressent aux grands dossiers de politique. La Commission a pour but d'encourager la compréhension mutuelle et une meilleure coopération entre les trois régions. Sa réunion annuelle a eu lieu à Washington en avril 2002.

Le Mexique ayant été invité à faire partie de la Commission, il a été décidé de tenir une réunion régionale des membres nord-américains, une pratique dont les membres européens et asiatiques peuvent

déjà attester de l'utilité. Cette première réunion nord-américaine a eu lieu à Toronto les 2 et 3 novembre, et les discussions y ont été axées sur les relations entre les trois pays d'Amérique du Nord, un thème qui sort du cadre des assemblées plénières et qui ajoute donc, pour les Canadiens qui assistent aux réunions de la Commission, une dimension fort utile.

Afrique

Le Programme Afrique a pris une tournure radicalement nouvelle pendant l'exercice 2002-2003. Le défi le plus impérieux allait résulter de la décision, prise par le G-8 à sa réunion de Kananaskis en juin 2002, de réagir positivement à l'initiative du NPDA des dirigeants africains. Dans le droit fil de celle-ci, le gouvernement canadien a choisi le Centre parlementaire comme maître d'oeuvre d'un programme de 9 millions \$ destiné à aider à renforcer les parlements africains. L'année a été pour l'essentiel consacrée à une série de consultations avec les parties prenantes africaines dans le but de définir le programme, à la conception d'activités pour concrétiser celui-ci et à une planification minutieuse avec l'ACDI afin d'en arrêter les modalités de mise en oeuvre. La version finale du cahier de charges fut soumise en septembre 2003, et elle a depuis lors été approuvée.

Ce nouveau programme permettra au Centre de travailler pendant trois ou quatre ans auprès de 20 parlements démocratiques africains afin de contribuer au renforcement des politiques locales en matière de réduction de la pauvreté, d'égalité entre les sexes et de lutte contre la corruption, trois domaines qui sont, depuis quelques années, des pôles d'activité du Centre parlementaire.

Parallèlement au premier, le second défi a été de constituer une équipe Afrique capable d'assumer ces nouvelles tâches. Alors qu'il ne comptait que deux membres en 2002, l'effectif permanent était passé à huit personnes en octobre 2003, ce qui allait élargir considérablement la palette des compétences et des expériences sur lesquelles l'équipe allait pouvoir compter. Steven Langdon prit les fonctions de directeur du programme en janvier, se joignant ainsi à Praimie Yip qui est devenue la coordonnatrice des finances et de l'organisation. Debra Violette et Anna

Miller sont devenues agentes de programme en février 2003. Charity Wakaba s'est jointe à l'équipe, dans un premier temps en qualité d'adjointe au programme, pour devenir ensuite agente de programme. Rasheed Draman les a rejoints en juin en tant que coordonnateur au Réseau pour la réduction de la pauvreté, et Lillie Chitauro lui a emboîté le pas en octobre 2003 en tant que coordonnatrice du Réseau pour l'égalité entre les sexes. Plus récemment, Annie Gingras est venue compléter l'équipe en qualité d'agente d'administration afin d'apporter son concours aux composantes stratégiques et organisationnelles du Programme Afrique en plein essor.

L'équipe Afrique a préparé de nouvelles activités axées sur l'implantation d'un projet de formation pour fonctionnaires parlementaires qui sera conduit au Kenya, ainsi que sur une série d'initiatives destinées aux pays francophones d'Afrique occidentale. Mais la clé de voûte été la mise en oeuvre du nouveau grand Programme panafricain, ainsi que la poursuite du programme du Centre déjà en cours dans le cadre de plusieurs projets en voie de réalisation en Afrique. Les parties suivantes décrivent ces activités de façon plus détaillée.

Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada (PRPAC)

D'importantes consultations commencèrent en février 2003 dans le but d'élaborer et de planifier le PRPAC, une initiative de 9 millions \$ étalée sur 4 ans qui sera pilotée par le Centre parlementaire sous les auspices du Fonds canadien pour l'Afrique de l'ACDI. Un groupe d'experts composé de députés activistes issus de 16 pays d'Afrique et de groupes de la société civile africaine a été constitué à Accra (Ghana) en mars 2003 afin d'imprimer au programme les orientations souhaitées. Une seconde réunion du groupe d'experts eut lieu en mai à Addis-Abeba (Éthiopie) afin d'arrêter les résultats précis à atteindre, la structure et les activités du programme pour la première année. Pendant cette période, une série d'ateliers et de missions ont facilité les consultations et le dialogue nécessaires entre le Canada et les partenaires africains.

Les résultats de ces activités ont permis, pendant l'été, de préparer et de peaufiner à Ottawa le Plan d'exécution du Programme (PEP) que nous avons eu le plaisir de voir approuver par l'ACDI à la fin d'octobre 2003. Fort de trois grands réseaux interparlementaires, le programme devrait connaître une année 2004 débordante d'activité!

Les temps forts du programme en 2002-2003 ont été les suivants pour chacun des trois réseaux:

RÉSEAU DES PARLEMENTAIRES AFRICAINS CONTRE LA CORRUPTION (RPACC)

Grâce au concours du PRPAC, le RPACC s'est employé, d'avril à octobre, à planifier puis à tenir sa première conférence régionale (Afrique orientale) qui a eu lieu à Nairobi (Kenya) du 3 au 5 novembre sur le thème ANouveaux défis dans la lutte contre la corruption@, avec pour but de rendre les systèmes électoraux africains plus équitables et de favoriser la liberté d'expression et d'information au sein des sociétés africaines. Le Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada (PRPAC) a commencé à travailler avec le RPACC pour permettre au réseau d'étendre ses activités et faciliter la création de nouveaux chapitres nationaux dans d'autres parlements africains. L'un des nombreux temps forts de la conférence fut la présence du président kenyan Mwai Kibaki qui profita de sa présence pour réitérer l'importance que son gouvernement accorde à la lutte contre la corruption, sa Atoute première priorité@. Le président Kibaki fut également le premier lauréat de ce qui deviendra un prix annuel décerné par le RPACC pour récompenser un champion de la lutte contre la corruption en Afrique, le processus de sélection suivi devant servir de mécanisme d'évaluation pour juger des efforts consentis au niveau national pour enrayer la corruption. La redynamisation du RPACC a été mise en exergue lors des sessions de clôture, et les dirigeants et organisateurs du réseau se sont déclarés pleinement satisfaits de la façon dont le RPACC avait réussi à se donner une base plus large et plus enthousiaste, ce qui lui permettra de poursuivre et d'élargir ses activités. Un atelier régional qui devrait avoir lieu en janvier 2004 au Nigeria est actuellement en préparation; il sera axé sur le problème de la corruption en Afrique orientale.

RÉSEAU POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Le Réseau pour l'égalité entre les sexes est véritablement né en mai 2003 à Addis-Abeba à l'occasion de l'assemblée fondatrice du Groupe de travail féminin pour l'égalité des sexes (GTFES) formé par les femmes parlementaires membres du groupe d'experts. La mission du réseau a été définie et adoptée à l'unanimité par le groupe en ces termes:

Le Groupe de travail féminin pour l'égalité des sexes est un mouvement de défense composé de parlementaires africaines travaillant ensemble pour donner aux femmes des moyens d'action dans le but de combler le fossé entre hommes et femmes dans le cadre de l'initiative du NPDA d'ici 2015, avec pour objectif ultime de réduire la pauvreté chez les Africaines.

Le groupe de travail a identifié les sujets à aborder en priorité, dont le premier est l'intégration des femmes au processus du NPDA, et le second l'expansion des racines régionales. Un plan de travail a été élaboré et mis à exécution. Le groupe a jugé que le Sommet des chefs d'État de l'Union africaine à Maputo serait un excellent tremplin pour faire valoir le premier, et le PRPAC l'a aidé à s'y faire inviter. Par ailleurs, la participation du président à un pré-sommet féminin a été, pour le GTFES, une excellente occasion non seulement de se faire connaître auprès des autres organisations féminines, mais également de participer à la rédaction de la ADéclaration de Maputo sur l'intégration des femmes et la participation efficace de celles-ci au sein de l'Union africaine@ présentée au Sommet de l'UA. L'adoption par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement du AProtocole à la Charte africaine des droits de l'homme et du peuple sur les droits de la femme en Afrique@ est une autre résultante de ce sommet qui a été favorablement accueillie par le GTFES, lequel devra maintenant s'employer à exercer les pressions nécessaires pour le faire ratifier.

S'agissant du second sujet prioritaire, un atelier va être organisé dans chacune des régions (Afrique australe, Afrique orientale et Afrique occidentale). Même s'il sera surtout axé sur la réduction de la pauvreté, le thème choisi pour chaque région sera déterminé de

concert avec les membres locaux et les personnes-ressource. Les trois ateliers devraient avoir lieu respectivement au Mali (début 2004), au Rwanda (début 2004) et au Mozambique (avant mars 2004). D'après les discussions préliminaires, l'atelier du Mali sera consacré aux leviers économiques à donner aux femmes, alors que les thèmes des deux autres ateliers restent encore à déterminer.

Les autres réseaux de parlementaires africaines qui existent déjà feront partie intégrante du Réseau pour l'égalité entre les sexes du PRPAC, et en particulier la section pour l'égalité de sexes du FP-SADC et le réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui tous deux participent déjà au programme. Le réseau a par ailleurs jeté les bases d'une collaboration permanente et de plusieurs initiatives spécifiques à réaliser en partenariat. Il en va de même pour les organisations féminines de la société civile avec lesquelles le réseau restera en liaison (UNIFEM, WILDF, etc.).

Le Réseau pour l'égalité entre les sexes a engagé une coordonnatrice qui s'est jointe au reste de l'équipe à Ottawa où elle assurera la coordination des activités du réseau jusqu'à son éventuelle installation en Afrique orientale en 2005.

RÉSEAU POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Le Réseau pour la réduction de la pauvreté a également vu le jour à Addis-Abeba, mais il a été inauguré de façon plus officielle à l'occasion d'un atelier qui s'est tenu en novembre 2003 à Tamale (Ghana). Réunissant 23 députés et 4 fonctionnaires parlementaires issus de 12 pays, cet atelier a permis un large échange d'expériences pratiques du contrôle des activités de réduction de la pauvreté assumé par les parlements, tout en demeurant surtout axé sur le contrôle de la mise en oeuvre des CSLP au niveau communautaire. L'atelier a donné lieu à des exposés et à des discussions en séance plénière, mais aussi à une visite dans des communautés locales afin de joindre le geste à la parole. Les participants ont également aidé à définir la structure organisationnelle du réseau ainsi que les orientations qu'il devra suivre. Les membres ont proposé les grandes lignes d'une série de formules innovatrices dont le réseau pourra

s'inspirer et qui seront examinées plus en détail pour qu'elles puissent être intégrées au plan de travail pour l'an prochain.

L'atelier a débouché sur une première grande activité à caractère permanent pour le réseau: des cours locaux sur la façon de contrôler les activités de réduction de la pauvreté au niveau communautaire qui seront offerts aux députés et aux adjoints parlementaires affectés aux principaux comités saisis de ce sujet par le truchement de l'Institute of Policy Alternatives du Nord-Ghana. Il s'agit en l'occurrence d'une initiative durable de formation et de perfectionnement à l'intention des comités parlementaires s'occupant de la question de la lutte contre la pauvreté qui pourront ainsi améliorer leurs compétences et leurs connaissances en ce qui concerne le contrôle des activités de réduction de la pauvreté au niveau local, et qui fera également intervenir de façon continue les partenaires locaux de la société civile. Le premier contingent de trois comités parlementaires (du Malawi, de la Tanzanie et du Ghana) a suivi cette formation d'une semaine composée d'une série de modules sur les concepts et les outils, ainsi que d'une visite sur le terrain pour apprendre à utiliser les outils de travail. Les comités ont également ouvert la voie au second volet de cette formation qui fait intervenir pendant une période de trois mois deux adjoints parlementaires, et qui comporte également l'élaboration du plan schématique d'un projet-pilote de contrôle local qu'ils devront mettre à exécution dans leur pays d'origine.

Le coordonnateur du Réseau pour la réduction de la pauvreté s'est joint à l'équipe en juillet 2003 et, en janvier 2004, il s'est installé à Accra (Ghana) pour y ouvrir l'antenne locale du PRPAC.

Par ailleurs, le Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada (PRPAC) a pris l'engagement d'aider les parlements membres en s'efforçant de répondre à leurs besoins en ce qui concerne leurs comités. Ce mécanisme d'intervention a permis d'offrir un concours à deux parlements en 2003 en les dotant des capacités dont ils avaient besoin:

Comité des affaires étrangères du Parlement tanzanien

Conduits par leur président, l'hon. William Shija, des députés tanzaniens sont venus à Ottawa pendant la semaine du 10 au 14 novembre afin de déterminer comment leur comité pourrait se doter des moyens nécessaires pour entreprendre une étude de la politique étrangère tanzanienne dossier par dossier, pour apprendre comment procède son homologue canadien et étudier les différentes interfaces qui favorisent le dialogue, la consultation et la formulation en matière de politique étrangère. Des sessions de travail fort instructives et très productives furent offertes à la délégation par des présidents, vice-présidents, greffiers et attachées de recherche de plusieurs comités de la Chambre et du Sénat (Citoyenneté et immigration et Langues officielles pour la Chambre, et Affaires étrangères et commerce international pour le Sénat). Des réunions plus pointues furent également organisées dans les bureaux du Conseil privé et ceux du Vérificateur général avec le concours de conseillers en politique étrangère et défense nationale, et un déjeuner de travail fut offert au MAÉCI. Soucieux de mieux connaître les rapports entre les organisations de la société civile et le parlement dans les dossiers intéressant la politique étrangère, le comité rencontra également les membres du Comité coordinateur canadien pour la consolidation de la paix, du Partenariat Afrique Canada et d'Amnistie Internationale.

Trois commissaires parlementaires accompagnés par le directeur du perfectionnement professionnel du parlement ougandais ont été reçus à Ottawa du 20 au 24 octobre par l'équipe Afrique. La Commission, qui a pour mandat de donner un suivi au Plan parlementaire stratégique pour le développement et l'investissement (PSIDP) du Parlement de l'Ouganda, était surtout en quête d'un appui pour l'aider à assumer le mandat que lui confère la constitution et améliorer l'efficacité et la représentativité du parlement, l'institution chargée du contrôle et de la responsabilisation. Ses fonctions sont semblables à celles du Bureau de régie interne du Parlement du Canada, de sorte qu'elle a utilement pu tirer parti d'une série de réunions avec le personnel de celui-ci, le Président de la Chambre, des membres du

personnel des comités et des services de recherche, des adjoints politiques et des représentants d'ONG, ce qui lui permettra de planifier plus efficacement les activités des comités et de l'assemblée plénière et de nouer des liens plus concrets avec la société civile ougandaise. Cette visite a également suscité une réflexion parlementaire sur l'adoption éventuelle d'un système de gouvernement multipartite et sur la façon de préparer la transition au niveau des institutions parlementaires.

Dialogue interparlementaire sur les politiques

Une autre initiative qui s'inscrit dans le cadre de ce programme est un dialogue interparlementaire entre députés africains et canadiens. Le Centre parlementaire a ainsi animé un tel dialogue à Ottawa, du 23 au 26 octobre, sous la direction de la sénatrice Raynell Andreychuk et de l'hon. Mauril Bélanger, les coprésidents de l'Association parlementaire Canada-Afrique récemment reconstituée. Ce dialogue a porté sur trois questions fondamentales aux multiples facettes qui interpellent tous les parlementaires: en quoi une réforme électorale pourrait-elle rétablir l'égalité entre les sexes, quelle serait la meilleure façon, pour les parlementaires canadiens, d'aider les Africains et leurs parlements à faire aboutir le NPDA, et que peuvent faire les parlements et les parlementaires pour favoriser la paix et la sécurité?

Plusieurs intervenants ont fait des exposés à l'intention des participants: Lillie Chituro, la coordonnatrice du Réseau pour l'égalité entre les sexes, Rasheed Draman, le coordonnateur du Réseau pour la réduction de la pauvreté, l'hon. Susan Whelan, ministre de la Coopération internationale, les députés David Pratt et Roy Cullen, M. Abdulrahim Balarabé, un député du Niger, Mme Priscilla Misihairabwi, une députée du Zimbabwe et Mme Viviane Campaore, une députée du Burkina Faso.

Chaque année, le thème du dialogue sera choisi après consultation des deux groupes de députés participants en fonction des objectifs du Programme de renforcement parlementaire Afrique-Canada et des résultats attendus. L'an prochain, le Dialogue interparlementaire sur les politiques aura lieu en Afrique.

Projets bilatéraux

Projet d'appui au Parlement du Ghana

La Phase 1 du projet devait se terminer en décembre 2002, mais une première prolongation a été accordée jusqu'au 30 avril 2003 et une seconde jusqu'en juillet de la même année. Ce délai supplémentaire a permis au coordonnateur des ressources documentaires de continuer à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'interruption des services jusqu'au lancement de la Phase 2, dont le cahier de charges a été soumis à l'ACDI vers le milieu de 2002. Le travail de liaison auprès des comités parlementaires s'est poursuivi pendant la période en question, et un rapport de fin de projet a été rédigé pour mettre en exergue les résultats obtenus pendant la conduite du programme, en l'occurrence:

La mise en oeuvre des toutes les activités prévues au programme (retraites en ateliers, coordonnateurs des ressources documentaires, liaisons avec l'étranger, interaction sociale pour le Nord, plus un certain nombre d'actions de formation, par exemple sur les documents à l'appui des CSLP, les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, et le balisage des dépenses à moyen terme;

- Amélioration des connaissances et de l'efficacité des membres des comités, avec pour effet une meilleure image publique du travail des comités des finances et des comptes publics;
- Renforcement marqué de la collaboration entre partis au niveau des comités, et donc renforcement du système de gouvernance au Ghana;
- Plus grande participation du parlement ghanéen au processus du CSLP;
- Plus grande transparence des rapports à caractère économique;
- Amélioration notable de la compréhension mutuelle et de la communication entre les organisations de la société civile du Nord-Ghana et les instances dirigeantes des comités parlementaire;
- Amélioration du choix démocratique grâce à une meilleure crédibilité des députés de l'opposition

par l'entremise de leurs porte-parole au Comité des comptes public; et

- Participation et interventions accrues des femmes dans la prise des décisions à caractère économique.

Des discussions avec les représentants de l'ACDI ont entraîné une refonte du cahier de charges qui a été représenté en avril 2003 et est toujours en instance d'approbation, même si son contenu et son budget ont déjà été acceptés. Le DAP est entre les mains du ministre qui devrait l'approuver d'ici Noël, ce qui permettrait de lancer le programme en janvier. Dans l'entre-temps, d'autres activités se sont poursuivies auprès des comités du parlement ghanéen sous couvert d'autres programmes comme le PRPAC (dont l'atelier du Réseau pour la réduction de la pauvreté qui aura lieu en novembre 2003 au Ghana avec la participation d'un fort contingent de députés locaux) et l'ISB, l'Institut de la Banque mondiale, qui tiendra en octobre 2003 une série de vidéoconférences à caractère prébudgétaire.

Vidéoconférences de l'IBM

Fort du soutien offert par le Programme Ghana aux comités parlementaires de ce pays, le comité a exprimé le désir d'étudier certains sujets directement liés à l'examen du budget qui aura lieu prochainement au parlement. Comme le parlement ghanéen en avait fait expressément la demande et qu'il avait exprimé son intérêt à un moment opportun, l'Institut de la banque mondiale (IBM) et le Centre parlementaire sont convenus d'organiser une série de cinq vidéoconférences entre le 30 septembre et le 31 octobre 2003. Le Centre parlementaire a offert son concours pour l'organisation et le déroulement sur place de ces sessions, et il présidait trois d'entre elles pour lesquelles il avait préparé des matériels de référence sur les thèmes suivants: Que faut-il chercher lorsqu'on réagit à un budget, quel est le lien entre les dissensions sociales civile et la pauvreté, et quels sont les éléments exogènes qui influent sur un budget?

Projet bilatéral avec l'Éthiopie

Financé par l'ACDI, le Projet d'appui parlementaire Éthiopie-Canada a débuté en 1999 et doit arriver à échéance en septembre 2004, quoiqu'il y ait de

fortes chances pour que cette date-butoir puisse être repoussée.

À l'origine, ce projet comportait trois volets: renforcement des comités du parlement, implantation d'un service d'aide à la recherche professionnel et indépendant, et création d'une Commission des droits humains et d'une charge de protecteur du citoyen selon les normes internationale communément acceptées. Par ailleurs, le cahier de charges du projet était conçu de manière à favoriser l'amélioration des relations entre le parlement et la société civile et la sensibilisation aux questions d'égalité entre les sexes. Après examen à mi-parcours, il fut décidé de concentrer plutôt les activités pendant les deux dernières années du projet sur le volet Recherche et Bibliothèque seulement, étant donné que les deux autres volets avaient dans l'ensemble produit les résultats escomptés, contrairement au premier.

Les comités se sont rapprochés de leurs objectifs qui appellent des résultats basés sur des connaissances et de nouvelles méthodes de fonctionnement. Les derniers résultats montrent qu'ils sont en passe de concrétiser ce qui doit être la résultante du Projet, en l'occurrence que les comités parlementaires fassent la preuve qu'ils comprennent mieux les méthodes démocratiques qui permettent d'élaborer et d'étudier les lois et de contrôler les agissements du gouvernement, et qu'ils se sont dotés des moyens nécessaires pour y parvenir.

Le volet CDP/PC a déjà pratiquement produit les résultats prévus puisque les deux institutions ont reçu leur législation habilitante. Elles ne sont toutefois pas encore opérantes puisqu'il reste à nommer les commissaires ainsi que le protecteur du citoyen.

Le volet comités du projet a lui aussi produit quelques résultats du point de vue de l'égalité entre les sexes. Les mandats de tous les comités exigent désormais qu'ils tiennent compte, dans toutes leurs délibérations, des questions d'égalité entre les sexes. Le Comité des questions féminines est prêt à organiser deux ateliers d'ici la fin de l'année, le premier pour les élites féminines et le second pour les présidentes de toutes les assemblées législatives régionales.

Grâce à un concours financier du PNUD et de l'ACDI, le Centre parlementaire a organisé une mission d'étude au Canada très réussie pour les membres du Comité permanent du budget et des finances de la Chambre des représentants du peuple qui s'est déroulée pendant deux semaines en juillet dernier. Cette visite n'a été que l'une des nombreuses activités entreprises par le Centre parlementaire pour renforcer le parlement éthiopien. Elle a été spécialement conçue pour faire découvrir aux délégués le rôle des comités au sein du système parlementaire canadien, surtout du point de vue du contrôle financier, ainsi que les fonctions homologues des ministères et les rapports entre ceux-ci et le parlement.

Afrique australe

Prairie Yip et Debra Violette ont effectué une mission de terrain du 19 au 29 avril 2003 pour rencontrer différents partenaires afin d'évaluer les progrès accomplis pendant la première année du PRP, recueillir les rapports, discuter des activités proposées pour la deuxième année et boucler les plans de travail. Elles rencontrèrent des représentants de chacune des assemblées législatives participantes (Cap-Oriental, Gauteng et Limpopo), ainsi que de l'Association des comités des comptes publics (APAC), de l'École d'administration publique de l'Université du Cap-Oriental et du Forum des comités. Au même moment, le FP de la SADC (Forum parlementaire de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe) tenait son assemblée plénière annuelle en Zambie, de sorte qu'il n'a pas pu les recevoir.

Dans l'ensemble, les réunions se sont fort bien passées et ont été très productives. Dans tous les cas, la réalisation du plan de travail avait suffisamment avancé pour que les partenaires acceptent de le boucler et de le soumettre dans un délai d'une semaine. Le fait que des élections législatives doivent avoir lieu dans toutes les provinces vers la fin de 2004 n'est pas sans importance pour la planification des activités du projet. En préparation pour les élections, les assemblées législatives se limiteront aux activités principales uniquement pour la session à venir. Trois de nos quatre partenaires provinciaux consacreront l'essentiel des financements du PRP à la

préparation des nouveaux députés en 2004 (la troisième année du projet), de sorte que la deuxième année devra être une année de transition pendant laquelle les fonds disponibles seront utilisés parcimonieusement en prévision d'un regain d'activité en 2004.

Parmi les dernières activités en date, on retiendra le bouclage de plusieurs modules de formation pour le personnel des comités à l'École d'administration publique de l'Université du Cap-Oriental: Technologie de l'information et applications pour la recherche, Budgétisation et gestion financière à l'intention des cadres n'ayant pas une formation dans ce domaine, et Administration des politiques publiques. Au total, 63 personnes ont bénéficié d'une formation dispensée grâce à ces modules, et les évaluations au titre du programme ont révélé d'excellents résultats et des réactions positives.

Projet de développement au Kenya

Depuis 1999, le Centre parlementaire entretient des relations étroites avec l'Assemblée nationale du Kenya. Ayant mis en oeuvre son Plan stratégique, le parlement kenyan est maintenant à la recherche de partenaires pour en accélérer l'exécution.

Après avoir consulté le parlement et les bailleurs d'aide, l'ACDI a ouvert des pourparlers avec le Centre parlementaire, ce qui devrait aboutir, peut-on espérer, à la création d'un programme de formation très complète pour les fonctionnaires parlementaires kenyans.

En préalable au lancement de ce programme de formation, une série d'activités vont être organisées, et notamment un colloque, afin de réunir des représentants de trois ou quatre parlements régionaux dans le but de leur faire part des enseignements et des acquis des stratégies de formation en milieu parlementaire. Par ailleurs, des spécialistes des questions de formation issus de trois établissements avec lesquels le Centre a déjà travaillé, l'Université du Cap-Oriental en Afrique du Sud, le Centre national de gestion économique et d'administration (NCEMA) du Nigeria et l'Institut de gestion et d'administration publique (GIMPA) du Ghana, seront appelés à partager leur savoir-faire dans l'élaboration de

programmes de formation correspondant aux besoins des différents services parlementaires, et à expliquer les modes d'enseignement qu'ils utilisent, par exemple les cours à distance, les détachements, etc.

Pour faciliter l'exécution de ce qui, en toute vraisemblance, devrait être un programme de trois ans, le Centre parlementaire envisage d'ouvrir une antenne locale à Nairobi dès janvier prochain.

Treize membres du Comité de liaison de l'Assemblée nationale du Kenya (dont font partie les présidents des comités les plus influents) ont effectué une mission d'étude très réussie au parlement d'Ottawa et au Congrès de l'État de New York en juillet 2003. Cette mission avait principalement pour but de leur permettre de découvrir les fonctions et les mécanismes de contrôle en place dans les deux pays, et cela à trois niveaux: parlement, gouvernement et société civile. Les deux volets de la visite, celui d'Ottawa (pilote par le Centre parlementaire) et celui d'Albany (organisé par l'Université de l'État de New York), ont été axés sur plusieurs éléments importants dont les membres du comité avaient fait une priorité et un pôle d'intérêt particulier. Il y eut ainsi des sessions de travail sur la façon de bien présider un comité, l'aide à la recherche pour les comités, le processus budgétaire, les fonctions et mécanismes de contrôle (vérificateur général, commissaire à l'information, etc.), l'inégalité entre les sexes dans le processus législatif, et la société civile. En plus de sensibiliser les participants aux nouvelles méthodes comptables et aux mécanismes de responsabilisation qu'ils pourraient copier dans leur propre et relativement nouveau système de comités parlementaires, la mission a permis d'établir des liens utiles entre personnes-ressource au Canada et présidents de comité au Kenya. Fort des excellents résultats de cette mission, mais aussi du partenariat et de nos relations de longue date avec le Kenya, le Centre parlementaire a entamé la préparation de cette toute nouvelle activité.

ASIE

Pendant l'exercice écoulé, le Centre a connu à la fois des potentialités nouvelles et des difficultés dans l'exécution de ses programmes en Chine et en Asie du

Sud-Est. Ayant eu à travailler à la mise sur pied d'un nouveau projet avec l'Assemblée populaire nationale de Chine et à évoluer simultanément en pleine période électorale au Cambodge, l'équipe Asie n'a pas chômé.

Cambodge

Depuis avril 2001, le Centre parlementaire administre le **Projet d'appui parlementaire Cambodge-Canada**, un projet de développement des capacités conduit auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat du Cambodge dont le budget de 4,5 millions \$ est financé par l'ACDI. Ce projet vise à renforcer trois composantes du système parlementaire cambodgien: l'examen des projets de loi au parlement, les interventions des comités en réponse aux instances des citoyens et l'administration du Secrétariat.

L'année 2003, qui était une année d'élections au Cambodge, a été difficile. La campagne préélectorale fut active et énergique, mais elle fut également marquée par la violence et l'intimidation. Même si le nombre d'assassinats et d'agressions a été moindre que lors des élections antérieures, les actes d'intimidation furent monnaie courante et le climat politique resta tendu. En février 2003, le Centre parlementaire perdit un collègue et ami avec l'assassinat d'Om Radsady, homme politique en vue et conseiller près le prince Norodom Ranariddh, le président de l'Assemblée nationale cambodgienne. Radsady avait été député de 1993 à 1998 et, lorsqu'il était président du Comité des affaires étrangères, il avait contribué à la formulation de la politique cambodgienne en matière d'aide au développement. Il avait également participé aux négociations sur l'adhésion du Cambodge à l'ANASE, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. Fervent défenseur des principes de la bonne gouvernance et des valeurs démocratiques, Om Radsasy symbolisait les valeurs et la mission mêmes du Centre parlementaire.

Le 27 juillet 2003, le Cambodge tint ses troisièmes élections législatives. Le Parti populaire cambodgien (PPC) remporta 73 des 123 sièges à l'Assemblée nationale, contre respectivement 26 et 24 sièges pour le parti monarchiste FUNCINPEC et le parti d'opposition Sam Rainsy (PSR). Même si le PPC était devenu largement majoritaire à l'Assemblée, il n'avait toutefois

pas les deux tiers des sièges nécessaires pour former à lui seul un gouvernement. Lorsque les résultats des élections furent connus, le FUNCINPEC et le PSR refusèrent de former une coalition avec le PPC, préférant s'allier sous la bannière d'une Alliance des démocrates afin de contrer le PPC. Le gouvernement allait par la suite tomber dans un immobilisme complet pendant que le PPC s'efforçait, mais sans succès, de négocier la formation d'un gouvernement de coalition avec les deux grands partis d'opposition.

Depuis les élections, le Cambodge est englué dans une impasse politique amère, de sorte que l'Assemblée nationale a été dans l'impossibilité de siéger, forçant le PPC à agir comme un gouvernement de transition depuis plus de six mois.

Cette impasse a eu des répercussions sérieuses pour le Centre parlementaire; les six derniers mois de l'exécution du projet ont été, et de loin, les plus tumultueux et les plus imprévisibles. L'équipe du PAPCC a mis en veilleuse la plupart des activités intéressant les députés, préférant plutôt se consacrer surtout au personnel parlementaire et à la haute direction de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Malgré ces embûches et quelques petits échecs, le projet a néanmoins produit des résultats tangibles dans les trois volets, dont les principaux furent, en 2003:

- Une amélioration de la qualité des analyses et des recherches effectuées par les légistes de l'Assemblée nationale et du Sénat grâce à une formation permanente et au mentorat d'experts parlementaire canadiens et cambodgiens;
- La tenue d'un atelier piloté par un expert canadien du travail de circonscription qui a sensibilisé le personnel en poste dans les provinces à leur rôle et à leurs fonctions d'agents de liaison entre la population et les parlementaires;
- La réalisation d'un programme de formation en gestion des ressources humaines à l'intention des cadres supérieurs du parlement qui avait pour but de les aider à élaborer les plans de travail, des descriptions de poste sans connotation politique et des politiques en matière de ressources humaines pour le parlement; et

- La conduite de plusieurs études de terrain et l'organisation de consultations publiques avec la Commission des banques et des finances du Sénat dont le but était de renforcer et de promouvoir la fonction de contrôle des comités parlementaires appelés à examiner les lois et les politiques qui touchent les Cambodgiens dans leur quotidien.

Volet fonction législative

Bien que le contexte politique actuel soit tel que le projet puisse difficilement intéresser les parlementaires à ses activités, ceux-ci restent enthousiastes et acquis au projet, et ils continuent à vanter l'utilité de la formation, des auxiliaires et des orientations qu'ils ont pu en tirer. Ils ont été de plus en plus nombreux à se servir des *Alignes directrices de l'État de droit@* pendant les séances plénières et les réunions des commissions, ce qui les a aidés lors de l'examen des projets de loi, et ils ont bien fait valoir leur utilité auprès des responsables du projet. Les députées pour leur part ont utilisé les matériels sur l'analyse comparative entre les sexes dans d'autres aspects de leur travail, par exemple au sein des associations féminines de leurs partis, et elles ont distribué les lignes directrices sur l'analyse comparative à leurs collègues députés et sénateurs afin de les sensibiliser aux problèmes d'égalité entre les sexes. L'équipe du PAPCC a également obtenu en 2003 d'excellents résultats auprès du personnel de recherche et d'analyse législative des deux chambres en lui offrant des programmes de formation et de mentorat afin de mieux préparer ces fonctionnaires du parlement à effectuer des recherches, à monter des dossiers d'information et à effectuer des analyses pour les membres de commissions, et à procéder à des consultations auprès des ONG et d'autres organisations intéressées. Plusieurs présidents de commissions, députés et sénateurs se sont félicités de cette amélioration du travail du personnel **parlementaire dans ce domaine.**

Volet représentation

En mars et en juin 2003, des consultations et des tables rondes ont été organisées localement pour la Commission des banques et des finances du Sénat au sujet de la crise frontalière entre le Cambodge et la Thaïlande ainsi que de l'impact du SRAS sur

l'économie cambodgienne. Un atelier sur les rôles et responsabilités du personnel parlementaire en poste dans les provinces a également été conduit en mai 2003. L'équipe du projet espérait par ailleurs entamer une série de consultations sitôt après les élections, mais comme un gouvernement tardait à être formé et que la nouvelle législature ne pouvait pas être officiellement ouverte, elle a dû surseoir à ses plans.

Volet administration du Secrétariat

Même si tout changement aux méthodes de recrutement et la neutralité politique du Secrétariat demeurent des questions délicates à traiter, les secrétaires généraux du Sénat et de l'Assemblée et leurs hauts fonctionnaires se sont déclarés favorables à la chose et se montrent résolus à restructurer les politiques d'embauche et les descriptions de poste pour favoriser une plus grande neutralité politique au sein du personnel. Celui-ci a par ailleurs manifesté une véritable volonté de mettre en pratique les connaissances et les compétences acquises dans le travail quotidien effectué auprès des commissions. L'équipe du projet continue à offrir son concours à cet égard et à former les gestionnaires pour leur permettre d'appliquer les politiques et les procédures contenues dans les nouveaux documents officiels du parlement, et notamment la toute nouvelle Loi sur les fonctionnaires parlementaires.

Chine

Le Centre parlementaire vient d'être choisi par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour entreprendre un projet de renforcement des capacités parlementaires auprès de l'Assemblée populaire nationale (APN) de Chine. En février 2003, le Centre a envoyé une équipe de concepteurs passer trois semaines en Chine pour préparer ce projet avec des homologues chinois de l'Assemblée populaire nationale, de l'Assemblée populaire provinciale du Yunan et de l'Assemblée populaire provinciale du Zhejiang.

Cette mission avait pour principal objectif de permettre au Centre parlementaire et à ses partenaires chinois - des représentants de l'APN - de se rencontrer pour la première fois dans le contexte de la nouvelle initiative et de discuter en détail du

projet. Elle a également permis de rencontrer des partenaires des assemblées provinciales du Yunnan et du Zhejiang. Suite à ces discussions, le Centre et ses partenaires chinois se sont entendus sur le texte d'un document préliminaire intitulé AProtocolle d'entente général@ qui, selon ses termes, devrait servir à composer le Plan d'exécution du projet.

Outre les entretiens entre les représentants du Centre parlementaire et ceux des pouvoirs législatifs chinois, la mission de mise en route a permis aux représentants du Centre de rencontrer une palette très variée de représentants d'organismes non gouvernementaux, de consultants, d'organismes bailleurs d'aide et d'établissements d'enseignement et de recherche. Tous ces entretiens eurent principalement pour but de familiariser ces intervenants avec d'autres initiatives de gouvernance du même genre qui sont conduites auprès de l'APN ou d'autres organes de gouvernance en Chine, et aussi d'entendre ce que ces derniers pensaient d'une réforme parlementaire en Chine et comment ils interprétaient cette initiative. Des experts issus des différentes institutions intéressées et des organismes bailleurs d'aide ont ainsi pu donner leur évaluation des objectifs du projet et faire part de leur intérêt, mais aussi de leur volonté d'y prendre part soit directement, soit en tant que personnes-ressource. Suite à la mission de mise en route, le Centre parlementaire a préparé le cahier de charges détaillé de la planification du projet pour le soumettre à l'aval de l'ACDI.

Le Projet de coopération parlementaire Chine-Canada devrait commencer au printemps 2004. Il reposera sur les enseignements et sur les liens de coopération mutuels issus du projet précédent, le Projet de coopération entre le Centre parlementaire et l'Assemblée populaire nationale de Chine, et il servira à renforcer l'assistance technique offerte au personnel et aux députés de l'ANP.

Le projet visera à:

- a) Améliorer les méthodes de participation au sein du système parlementaire chinois;
- b) Faciliter le développement parlementaire et la mise en place de processus législatifs

démocratiques à l'APN et dans certaines assemblées provinciales; et

- c) Favoriser la coopération pour une réforme parlementaire dans certains secteurs clés intéressant l'égalité entre les sexes, la réduction de la pauvreté et la participation.

Le projet suivra le droit fil des grands dossiers inscrits à l'agenda de la réforme qui est actuellement une priorité pour la Chine, et il permettra aux fonctionnaires chinois de profiter directement de toute la palette des compétences canadiennes en matière de réforme parlementaire. Après avoir consulté son partenaire chinois, le Centre parlementaire a notamment accepté d'axer surtout son intervention sur le **développement rural** et la **réduction de la pauvreté**, deux dossiers prioritaires dans le cadre de l'initiative de réforme entreprise par la Chine. Cette démarche thématique permettra de concentrer le projet sur les initiatives spécifiques entreprises à l'APN et aux assemblées provinciales, et ainsi de donner suite aux priorités et besoins actuels du système parlementaire chinois. Les partenaires chinois ont déjà identifié plusieurs domaines d'activité parlementaire associés au développement rural et à la réduction de la pauvreté, et pour lesquels ils escomptent un certain nombre de grands projets axés sur l'élaboration, l'examen et la modification des textes de loi. En choisissant un thème comme le développement rural ou la réduction de la pauvreté, l'équipe du projet fera en sorte que les programmes de formation soient exécutés de façon ciblée et dans les délais voulus et qu'ils soient utiles à la fois pour le personnel parlementaire et les députés en étant étroitement alignés sur les exigences de leurs fonctions respectives. Les thèmes d'intervention choisis pour le projet, le développement rural par exemple, serviront de vecteurs pour la création et le renforcement des capacités parlementaires nécessaires afin d'améliorer le processus démocratique et rigoureux de l'élaboration des lois en insistant sur certains éléments comme l'analyse législative, la consultation publique et le contrôle parlementaire.

Le projet permettra en outre de renforcer les moyens institutionnels des assemblées législatives chinoises en apportant un concours et en offrant de la formation

technique à certains fonctionnaires parlementaires dans les domaines suivants:

- L'examen et l'analyse des textes de loi
- L'élaboration de politiques en mode comparatif
- Les méthodes de consultation publique et les moyens utilisés
- Les stratégies de réduction de la pauvreté
- L'analyse visant l'égalité entre les sexes
- Les mécanismes et méthodes de contrôle parlementaire
- Le processus d'examen des budgets

Thaïlande

En octobre 2002, le Centre parlementaire a organisé une mission d'étude au Canada à l'intention d'une délégation du parlement thaïlandais conduite par le président de la Chambre des représentants, M. Uthai Pimjaichon. Cette initiative a été le fruit d'une collaboration avec l'Institut du roi Prajadhipok de la Thaïlande et le Royal Roads College de Victoria, en Colombie-Britannique. Elle a été rendue possible grâce au généreux concours financier de l'ACDI.

Il s'agissait principalement de familiariser les parlementaires thaïlandais avec les méthodes utilisées au Canada pour favoriser la participation publique, mais aussi de permettre à ceux-ci d'apprendre les modes de gestion des différends en usage au Canada.

À cette fin, plusieurs réunions ont été organisées entre la délégation et des représentants de ministères, des parlementaires et des hauts fonctionnaires du parlement, des représentants d'organisations non gouvernementales, de commissions indépendantes, de l'industrie et d'universités connaissant bien la question de la consultation publique et de la gestion des différends. En définitive, la mission fut une réussite en ce sens qu'elle fit découvrir aux délégués le système parlementaire canadien en leur offrant un tour d'horizon complet des bonnes méthodes de consultation publique et des méthodologies efficaces pour gérer les différends. Les délégués ont signalé qu'ils avaient ainsi pu acquérir des outils et des méthodes de travail utiles qu'ils pourraient mettre à

profit en Thaïlande. Par ailleurs, lors des discussions et des dialogues, ils ont fait valoir que la Thaïlande connaissaient beaucoup de problèmes semblables à ceux du Canada, et ils ont insisté sur le fait que cette mission avait ouvert des possibilités fort intéressantes pour la poursuite de la collaboration et de la coopération bilatérales.

Sri Lanka

En septembre 2003, notre directeur exécutif Bob Miller a été sollicité par l'ACDI pour participer à l'examen de fin de projet du Projet pour la gouvernance et le renforcement des institutions au Sri Lanka, une initiative bilatérale financée par l'ACDI et exécutée par le Centre de recherche et d'enseignement sur les droits de la personne de l'Université d'Ottawa. Ce projet de 5 ans (1999-2003) au budget de 4,8 millions \$ visait à aider les institutions srilankaises les mieux susceptibles de lutter contre les causes profondes du conflit qui déchire le Sri Lanka depuis plusieurs dizaines d'années. Il s'agissait notamment de renforcer les mécanismes de promotion des droits humains, de favoriser et de renforcer l'imputabilité, de promouvoir des méthodes innovatrices pour mettre fin au conflit et de renforcer l'intervention du judiciaire.

L'examen de fin de projet, qui se déroula de septembre à décembre 2003, permit d'évaluer les résultats et les activités du projet, d'identifier les enseignements acquis et de formuler des conseils et des recommandations au sujet de programmes futurs.

EUROPE CENTRALE ET EUROPE ET D'EST

Russie

Depuis avril 1994, le Centre parlementaire administre le Programme parlementaire Canada-Russie et s'occupe de perfectionnement parlementaire et de formation du personnel auprès de la Douma d'État et du Conseil de la Fédération, les deux chambres de l'Assemblée fédérale de Russie, ainsi que des assemblées législatives de sept régions du Grand Nord russe.

En juillet 2000, le Programme parlementaire Canada-Russie a ajouté à ses activités un volet responsabilisation destiné à améliorer le contrôle exercé par le parlement en renforçant les liens entre la Chambre

des comptes de la Fédération de Russie (l'organe de vérification suprême de l'État russe) et les deux chambres de l'Assemblée fédérale. La réussite de ce volet, allié à la nécessité de continuer à offrir ce concours, a permis de reconduire le projet pour 30 mois en lançant, en janvier 2002, un projet-pilote destiné à aider la Chambre des comptes à mettre au point et à utiliser une méthodologie comptable reposant sur l'optimisation des ressources et à aider l'Assemblée fédérale à se doter des moyens nécessaires pour tenir des audiences sur les rapports de vérification ainsi produits.

Inspiré en partie par l'expérience acquise pendant les missions effectuées au Canada dans le cadre du projet, le Conseil de la Fédération (la chambre haute de l'Assemblée fédérale de Russie) institua en janvier 2002 une Commission sur la coopération avec la Chambre des comptes. Depuis lors, le PPCR a collaboré à la rédaction du mandat de la commission et aidé cette dernière à se donner des moyens de contrôle tout en renforçant ses relations de travail avec la Chambre des comptes de la Fédération de Russie. L'expérience canadienne a également été utile pour la préparation des textes législatifs fondamentaux nécessaires à l'implantation en Russie de la vérification fondée sur l'optimisation des ressources, ce qui est l'une des attributions de la commission.

Avec l'aide du Bureau du vérificateur général du Canada (VG), la Chambre des comptes a élaboré sa propre méthodologie de vérification basée sur l'optimisation des ressources qu'elle a ensuite utilisée pour effectuer un audit de deux programmes financés par la Fédération de Russie, le Programme des enfants du Nord et le Programme d'aide sociale aux handicapés. Le VG a également aidé la Chambre des comptes à préparer ses rapports d'audit sous une forme qui puisse les rendre utilisables par les parlementaires. Il est prévu qu'au printemps 2004, la Commission sur la coopération avec la Chambre des comptes, le Comité des affaires du Nord et le Comité sur la politique sociale du Conseil de la Fédération tiennent des audiences conjointes sur ces rapports d'audit.

Dans le cadre de son volet Assemblée fédérale, le PPCR a aidé la Commission de régie interne du

Conseil de la Fédération à remanier la gestion administrative et financière interne de la chambre haute de l'Assemblée fédérale qui est devenue, au début de 2002, un organe délibérant permanent. En décembre 2002, une délégation de la commission est venue à Ottawa pour étudier l'administration interne du Sénat et de la Chambre des communes. S'inspirant de l'expérience canadienne, la commission prépara une proposition de loi destinée à introduire à l'Assemblée fédérale de Russie un système d'appui aux parlementaires calqué sur le modèle du Sénat canadien où chaque sénateur reçoit un budget qu'il peut utiliser en fonction de ses besoins et de ses priorités propres.

SUD-EST EUROPÉEN

En juin 2003, le Centre parlementaire a lancé un Programme parlementaire pour l'Europe du Sud-Est financé par l'Agence canadienne pour le développement international et dont le but est de renforcer les capacités institutionnelles des parlements de cette région.

Suite à une série de missions d'évaluation en Europe du Sud-Est, l'Assemblée nationale de la République de Serbie fut choisie pour devenir la première institution partenaire du programme. Le PPESE a, pour la Serbie, les objectifs suivants: (1) renforcer les capacités générales du secrétariat du parlement afin qu'il puisse offrir à l'Assemblée nationale des services professionnels, apolitiques et efficaces ainsi qu'un appui administratif; (2) aider l'Assemblée nationale à se doter des moyens nécessaires pour élaborer et administrer un budget interne; (3) sensibiliser les députés à leur rôle dans le processus budgétaire, à assumer leurs fonctions de contrôle et à comprendre le rôle de l'organe de vérification suprême qui est là pour les aider dans leur travail; et (4) rendre les comités des finances et des comptes publics mieux à même d'étudier les budgets et d'assumer leurs fonctions de contrôle.

La Serbie est en pleine transition et se dirige rapidement, comme l'ont déjà fait de nombreux pays de l'Europe centrale et de l'Est, vers une économie de marché et une société démocratique. Puissamment motivée par une adhésion à l'Union européenne et par

le désir de Arattraper@ les dix années perdues sous le régime de Slobodan Milosevic, la république procède actuellement à de grandes réformes en adoptant, souvent dans l'urgence, une multitude de lois complexes, notamment dans le domaine économique. L'Assemblée nationale serbe joue encore un rôle relativement mineur dans ce processus de transition. Faible sur le plan institutionnel, elle est incapable d'assumer ses fonctions législatives et son rôle d'organe de contrôle faute de compétences et d'un contexte propice à une délibération attentive. Le fait que le gouvernement de coalition soit un assemblage chancelant composé de nombreux partis politiques renforce la propension d'antan à prendre les décisions en secret plutôt que dans un cadre parlementaire transparent.

L'assassinat du regretté premier ministre Zoran Djindjic en mars 2003 semble avoir galvanisé les forces démocratiques serbes et inspiré un nouvel appel à la réforme. Sous l'impulsion d'un nouvel élan en faveur du changement qui se dessine en Serbie, il devient impérieux pour la communauté internationale d'accorder son appui à la réforme démocratique dans ce pays. D'ailleurs, la montée en puissance créée par cet assassinat devrait servir à mettre en oeuvre autant de réformes que possible, car tout attentisme ne ferait que rendre la chose plus difficile encore.

L'Assemblée nationale est confrontée à la nécessité d'implanter des réformes profondes dans un laps de temps très court. À l'heure actuelle, l'essentiel du processus politique dans lequel le parlement serbe est engagé se déroule au sein des caucus des partis, les comités restant pour leur part très faibles et les liens avec les circonscriptions quasiment inexistantes. La plupart des députés aspirent ardemment à lancer de grandes réformes pour renforcer les comités de l'assemblée et nouer des liens plus étroits avec leurs commettants. Ils ont la conviction qu'en renforçant les comités, ils pourront parvenir à faire table rase du processus politique de jadis qui se limitait à des attaques personnelles au détriment d'un véritable débat politique. On espère ainsi que des comités productifs faciliteront un respect mutuel et une véritable coopération entre le gouvernement et l'opposition, ce qui n'est pas le cas actuellement. Par

ailleurs, le renforcement des liens entre les députés et leurs commettants est indispensable pour accroître l'intérêt et la confiance de la population à l'endroit de l'Assemblée nationale.

Le programme a été officiellement lancé à l'occasion d'une visite effectuée au Canada en juin 2003 par plusieurs députés à l'Assemblée nationale, et notamment la vice-présidente de celle-ci, Mme Gordana ?omi?. Une mission de suivi en Serbie eut lieu en septembre 2003 avec la participation de Mme Gretchen Brewin, ancienne présidente, de M. Peter Bray, administrateur des finances de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, et de M. Jacques Sabourin, associé-conseil principal au Centre parlementaire. Cette visite a donné lieu à une table ronde d'une demi-journée consacrée à des consultations approfondies qui a réuni une bonne vingtaine de députés issus de plusieurs partis politiques représentés à l'assemblée. Il s'agissait en l'occurrence d'entendre leur évaluation, leurs critiques et leurs attentes au sujet des services du secrétariat de l'assemblée. Plusieurs points ont ainsi été évoqués, dont l'étoffement des services de recherche à l'Assemblée nationale, l'adoption du principe de la neutralité et de l'apolitisme du secrétariat et sa mise en pratique, et l'acquisition de compétences spécialisées et de services d'analyse au bénéfice des comités.

MOYEN-ORIENT

Le Centre parlementaire a eu au Moyen-Orient plusieurs activités productives pendant l'exercice 2003. Le directeur du programme, M. Mazen Chouaib, y est allé en mission en février afin de renforcer les liens avec nos partenaires dans le but de lancer de nouvelles activités. Nous avons appris d'expérience qu'une présence sur place et des contacts réguliers avec le monde arabe étaient indispensables pour faire aboutir nos projets.

En juin 2003, le Centre a organisé à Beyrouth (Liban) un atelier régional sur le thème *Parlements arabes, adhésion à l'OMC et processus*. Plus de trente parlementaires du monde arabe (représentant la Tunisie, l'Algérie, la Syrie, l'Égypte, le Maroc, la Jordanie, les ÉAU, Bahreïn et l'Arabie saoudite) y ont pris part en plus de deux parlementaires canadiens et

de membres du Réseau arabe pour les ONG et le développement (AAND). Étaient également présents un représentant de la délégation canadienne à l'OMC, des observateurs d'ONG arabes et des membres de l'Institut Nord-Sud. L'atelier fut suivi avec beaucoup d'intérêt par les parlementaires, les gouvernements des pays arabes, les ONG et les médias.

Au nombre des principales recommandations issues de l'atelier, on retiendra le souhait très vif que le Centre facilite la création d'un forum interparlementaire arabe qui permettrait de discuter de l'adhésion des pays de la région à l'OMC et d'autres questions apparentées. Cela vient s'ajouter à la constitution, à l'intention des parlementaires, d'une banque de données sur les compétences et l'information qui existent dans le monde arabe, à des actions visant à garantir la participation des ONG et des groupes féminins au processus d'adhésion, et à la création d'un groupe consultatif en vue de la mise sur pied de l'organisation interparlementaire. La réalisation d'un manuel axé sur le thème *Les parlements arabes et la politique commerciale* est déjà en projet.

Outre cet atelier très productif sur l'OMC, le Centre parlementaire a signé, avec le PNUD, un Protocole d'entente par lequel les deux parties conviennent d'appuyer conjointement le développement parlementaire. Il prévoit plusieurs champs de coopération à l'échelle mondiale qui pourraient être extrêmement profitables pour la réussite de futurs programmes de création de capacités parlementaires.

Le Centre parlementaire demeure résolu à rester actif dans la région. L'année 2003 a été marquée par un renforcement de notre Programme Moyen-Orient et par la solidification des liens avec nos partenaires dans la région, tout particulièrement avec l'Union interparlementaire arabe, ce qui devrait nous permettre de coordonner de nouvelles actions. Le reste des activités entreprises dans le cadre du projet, qui a été reconduit jusqu'en mars 2004, servira à améliorer encore nos relations avec nos partenaires ainsi que nos connaissances, à renforcer la présence du Centre dans la région, à implanter des capacités locales et à jeter les bases d'initiatives futures.

PARTIE III : PROGRAMMES MONDIAUX ET RÉGIONAUX

Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (OMPCC)

Depuis douze mois, l'OMPCC, qui était à l'origine une simple idée, est devenue une véritable organisation dotée d'un conseil d'administration international et de plusieurs chapitres en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique du Sud. John Williams, député de St. Albert, est le président de l'organisation dont le siège et le secrétariat sont situés au Centre parlementaire. En plus de poursuivre ses activités de développement organisationnel, l'OMPCC a constitué une équipe internationale dans le but d'examiner la Convention des Nations Unies contre la corruption et d'élaborer un programme destiné à en promouvoir la ratification et à en contrôler sa mise en oeuvre, et à faire rapport sur les résultats. Elle a par ailleurs entrepris, conjointement avec le FMI, une initiative destinée à aider les parlementaires à combattre les activités de blanchiment de fonds et le financement international du terrorisme.

Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)

Grâce à un concours financier du MAÉCI, le Centre parlementaire fait fonction de secrétariat administratif pour le Forum interparlementaire des Amériques. Il est également associé à Bellanet pour la réalisation du projet de parlement virtuel du FIPA qui a pour but de mobiliser la collaboration de parlementaires sur un plan international dans une série de dossiers intéressant tout l'hémisphère, par exemple la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Il s'emploie par ailleurs à afficher sur son site Web de l'information préparée expressément pour les parlementaires. La première des trois phases de ce projet s'est terminée en septembre 2003 avec pour résultats principaux a) un vaste répertoire de données quadrilingue sur les dossiers qui intéressent tout l'hémisphère; b) un

vecteur de communication pour l'exécutif et les groupes de travail du FIPA; et c) un exposé conceptuel actualisé sur les mécanismes de délibération internationaux sur les politiques et les services de soutien existants.

Pour des parlements fonctionnels

En collaboration avec l'Institut de la Banque mondiale, le Centre parlementaire a lancé un projet qui devra permettre de mettre au point et de tester des indicateurs de l'efficacité des parlements dans le but de donner aux parlementaires des outils faciles à utiliser pour planifier et évaluer leur travail, par exemple au sein des comités parlementaires. Pendant l'exercice écoulé, la Phase I du projet a abouti à la mise au point d'une série d'indicateurs axés sur le rôle du parlement dans le processus budgétaire, ce que beaucoup de parlements jugent essentiel pour pouvoir assurer une véritable imputabilité démocratique. Ces indicateurs ont été testés une première fois auprès d'un groupe-témoin de parlementaires et de représentants de la société civile du Cambodge. L'année prochaine, d'autres tests de ce genre devraient être conduits dans différents pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est. Une fois bouclé, le projet offrira à la fois un référent conceptuel qui aidera le Centre parlementaire dans son travail de développement parlementaire et une série d'indicateurs d'efficacité parlementaire validés sur le terrain. Sur un plan plus fondamental, l'objectif poursuivi est en l'occurrence de renforcer la planification stratégique et opérationnelle des parlements et, partant, d'améliorer l'imputabilité et l'efficacité de ceux-ci.

PARTIE IV : RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER DISPONIBLE SUR DEMANDE

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. David Golden (Chairman)
M. Brian Crane (Secretary)
M. David J. Schijns (Treasurer)
M. Dennis Apedaile
M. Bill Blaikie, M.P.
L'honorable Herbert Breau, P.C.
M. Norman Doyle, M.P.
Mme. Raymonde Folco, MP
L'honorable Jean-Robert Gauthier, Senator
M. Gurmant Grewal, MP
M. Jean-Marc Hamel
M. Arthur Kroeger
Mme. J. Anne Lamont
M. Richard Marceau, MP
M. Robert Marleau
Dr. Keith Martin, MP
Dr. Maureen Molot
M. Michael Murphy
L'honorable Lucie Pépin, Senator
M. David Pratt, M.P.
L'honorable Marcel Prud'homme, PC, Senator
L'honorable Mitchell Sharp, P.C.
M. Robert Speller, M.P.
M. Greg Traversy
M. John Williams, M.P.
Dr. David Zussman

PERSONNEL DU CENTRE PARLEMENTAIRE

M. Robert Miller (Executive Director)
M. Peter C. Dobell (Founding Director)
M. Imran Arshad
Mme. Hanan Abdulmalik
M. Mateo Barney
Mme. Kim Caldwell
Mme. Meaghan Campbell
Mme. Lillie Chitauro
Mme. Sandra DeMoura
Mme. Lynda Davidson
M. Geoffrey Dubrow
Mme. Laurie Groulx
Mme. Hélène Haddad
Mme. Christine Ivory
M. Steven Langdon
Mme. Anna Miller
Mme. Sabra Ripley
Mme. Claudine Sabourin
Mme. Debra Violette
Mme. Sonja Vojnovic
Mme. Charity Wakaba
Mme. Praimie Yip

ASSOCIÉS-CONSEIL

Hon. John Bosley, P.C.
M. Jacques Sabourin
M. Martin Ulrich

**Pour de plus amples
renseignements veuillez contactez**

le Centre parlementaire,
255 rue Albert, Piece 802,
Ottawa ON K1P 6A9
T: (613) 237-0143 F: (613) 235-8237
parlcent@parl.gc.ca
www.parlcent.ca